



Réunions

sur le « volet social du TNGA »

A la réunion du mardi 27 juin, la Direction n'a rien annoncé de concret, mais a lancé des "pistes" de discussions qui vont toutes dans le même sens : **aggraver la flexibilité pour tous, ce qui aurait des conséquences à la baisse pour les salaires et pour l'emploi.**

Ainsi, elle envisage d'avoir recours au compteur HZC comme elle le veut et pouvoir l'utiliser du jour au lendemain. Elle envisage aussi d'augmenter l'amplitude entre -70 heures et +70 heures, un battement équivalent à 20 jours où on pourrait travailler sans être payés !

Pourquoi veut-elle un accord signé avant fin juillet 2017 ?

La direction a annoncé début juin qu'elle envisage d'augmenter de 10 000 voitures l'actuel plan de production annuel.

Ainsi, avec ces nouvelles règles, elle aurait les moyens légaux de nous faire travailler gratuitement l'équivalent de 10 jours de production par équipe, en disant que c'est pour « rembourser » par avance une partie des jours d'arrêts d'usine à venir...

Autre exemple : la direction envisagerait « d'harmoniser », comme elle dit, les majorations des heures supplémentaires, en menaçant que la loi permet dorénavant de les baisser à 10 % !

Et puis, la direction a longuement discuté d'un texte d'application de la Loi El Khomri signé par plusieurs syndicats dans la Métallurgie fin septembre 2016 qui permet d'imposer une modulation triennale. Ainsi, le temps de travail ne serait plus comptabilisé à l'année, mais sur 3 ans et ce serait pareil pour les heures supplémentaires.

Des semaines de 6 jours, des semaines à zéro heure... être disponible quand la direction le souhaite, du jour au lendemain... pour au global ne plus payer d'heures supplémentaires et diminuer le nombre d'ouvriers intérimaires, voilà en résumé ce que voudrait la direction de TMMF.

La loi El Khomri à la sauce Toyota, pour préparer la Loi Travail XXL que Macron veut imposer par ordonnances le 21 septembre prochain !

La direction fait comme s'il était impossible de faire autrement, de nous payer à 100 % durant les arrêts pour travaux, ou de faire appel au chômage partiel. Bien sûr, avec 15 milliards d'euros de bénéfices cette année et 21 milliards l'an dernier, de l'argent, il y en a dans les caisses de Toyota !

Tout le monde peut comprendre qu'on n'a aucun intérêt à signer et à accepter de faire des concessions supplémentaires.

Au contraire, nous devons nous préparer à nous rassembler pour se défendre contre ces attaques qui sont bien plus vastes que les seuls 21 jours d'arrêts pour travaux en 2018/2019.

Prochaine réunion Jeudi 29 juin, 13H30.

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
 Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
 J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
 Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)
 Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
 Jérôme LEROUX 06 26 63 22 78 (Presses Eq. Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
 Olivier FROMONT 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)
 Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)
 Salvatore ADDIS 06 63 01 59 08 (Log Eq. Jaune)
 Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)

ou par mail : cgt.toyota@live.fr



La CGT Toyota Onnaing

Et notre site : www.cgttoyota.fr

CGT

Métallurgie

USTM

Hainaut Avesnois
Cambrésis

LE JEUDI 6 JUILLET 2017

GREVES ET MANIFESTATION

A 10H PLACE D'ARMES DE VALENCIENNES

Non à la casse de nos conventions collectives et du droit du travail !

Sur fond de loi travail XXL et dans le cadre de “négociations nationales” avec toutes les fédérations syndicales de la métallurgie, l’UIMM (Patronat de la métallurgie) annonce vouloir remettre en cause purement et simplement les conventions collectives de l’ensemble des métallos du pays.

POUR LE PATRONAT, TOUT DOIT DISPARAÎTRE !!!

- 3 jours de carence en cas de maladie (maintien du salaire)
- Jours fériés (St Eloi)
- Prime d’ancienneté et congés d’ancienneté
- Respect et prise en compte des formations et diplômes à l’embauche
- Grilles de salaire et mensualisation
- Prévoyance
- Prime et majoration de nuit, primes panier, prime de départ en retraite...
- Paiement et majorations des jours fériés
- Les calculs des primes de licenciements
- Prime vacance (là où elle existe encore Avesnois, Flandres Douaisis...)
- Contrat de travail, période d’essais et préavis
- Suppression du statut cadre et des références au temps de travail ...

**Voilà pourquoi, dans la continuité de Sarkozy et de Hollande,
Macron et le nouveau Gouvernement à la botte du Patronat
veulent donner la priorité aux accords d’entreprises
sur le code du travail avec la loi travail XXL (même en dessous de loi)
Le Patronat veut pouvoir liquider rapidement
l’ensemble des acquis collectifs dont les conventions collectives!!!**

**Nos parents et nos grands-parents se sont battus
pour vivre mieux et pour leurs enfants et petits-enfants puissent un
jour, vivre mieux qu’eux...**

**Si nous ne nous mobilisons pas massivement
comme ils l’ont fait, pour défendre l’ensemble de nos acquis
nous, nos enfants et petits-enfants risquons
de vivre beaucoup moins bien que nos grands-parents...**

**Le Jeudi 6 juillet 2017,
tous en grève et en manifestation à Valenciennes
pour défendre nos conventions collectives
et l’ensemble du droit du travail.**